

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2021\_022**

**Modification du tableau des emplois**

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept juin, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjous, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Gilbert FAUCHER, Pierre HERRGOTT, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Arnaud CURVELIER par Gilbert FAUCHER, Alain DELMAS par Yves MALRIC, Daniel GIOVANNACCI par Pierre HERRGOTT, Serge GRASSET par Serge VÉDRINES, Catherine JOUVE par Didier CADAUX

Secrétaire de séance : Régis VALGALIER

Date de convocation : 08 juin 2021

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 13	Pouvoirs : 5
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu ses délibérations DE\_009\_2018, DE\_010\_2018 du 16 avril 2018, DE\_2018\_048 du 18 juin, DE\_2019\_043 du 16 juillet 2019, DE\_2020\_003 du 10 mars 2020, DE\_2020\_034 du 9 septembre 2020 et DE\_2020\_043 du 25 septembre 2020, DE\_2021\_009BIS du 25 mars 2021, DE\_2021\_18, DE\_2021\_020 et DE\_2021\_021 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création d'emplois ;

**Approuve** le tableau des emplois du syndicat mixte à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 comme suit :

Cadres ou emplois	Délibération	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 1/07/2021	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u> Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	DE_009_2018 DE_010_2018 DE_2018_048	B	1	1	35h00
<u>Filière technique</u> Ingénieur territorial	DE_2019_043 DE_2020_003	A	0	0	35h00
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	DE_2020_034	B	1	1	35h00
Technicien principal 2 <sup>e</sup> classe	DE_2020_043	B	2	2	35h00
Technicien territorial	DE_2021_009BIS DE_2021_18 DE_2021_20 DE_2021_21	B	1	1	35h00
<b>Total</b>			5	5	

**Rappelle** que les 0220 crédits 021 nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget ;

**Rappelle** que depuis le 1er octobre 2020, l'agent affecté à l'emploi d'ingénieur territorial est en détachement auprès de la Direction départementale des territoires de la Lozère (Anne Gély) ;

**Autorise** le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Serge VÉDRINES**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 17/06/2021  
et publié ou notifié  
le 21/06/2021